

4.2 – Commissions et comité exécutif – buts annuels 2024

AD 181 VSS-UNES-USU

CodEg

Domaine, objet	But(s)/Objectifs, moyens, Critère de mesurabilité	Cadre temporel	Personne(s) responsable(s)	Commentaires/remarques
Evènements contre les discriminations	<p>But/objectif : Afin de pérenniser certaines missions de la CodEg, de la faire connaître et de la rendre plus attractive, un agenda avec les dates nationales et internationales contre les discriminations est mis en place (ex. journée des droits de la femme, journée contre le racisme, journée contre l'homophobie, la transphobie, etc.). Différentes actions sont organisées en fonction des journées sur les thématiques concernant la CodEg.</p> <p>Moyen : Une campagne sur les réseaux sociaux est organisée afin de rendre attentif·ve aux différentes discriminations. D'autres évènements comme des workshops et débats d'expert·e·s pourront être organisés. La liste de recensement des points de contact concernant le harcèlement sexuel sera mise à jour et publiée.</p> <p>Critères de mesurabilité : La liste de recensement des points de contacts contre le harcèlement sexuel est publiée pour au plus tard à l'automne 2023. Le budget de la commission a été employé pour des actions lors de ces journées.</p>	Jusqu'à l'AD d'automne 2024	Présidence de la CodEg	
Egalité : intersectionnalité	<p>But/objectif : La CodEg adopte et transmet une vision intersectionnelle de la discrimination systémique dans le secteur de l'enseignement supérieur. Elle aborde les questions de genre, d'origine, de milieu social et tous les autres systèmes d'oppression qui perpétuent les inégalités.</p> <p>Moyen : La CodEg collabore avec le membre du Conseil exécutif en charge de l'égalité pour la rédaction de</p>	Jusqu'à l'AD d'automne 2024	Présidence de la CodEg & Comité exécutif : Responsable du Dossier égalité	

4.2 – Commissions et comité exécutif – buts annuels 2024

AD 181 VSS-UNES-USU

	<p>recommandations sur l'intersectionnalité.</p> <p>Critères de mesurabilité : Le document sera proposé pour publication selon le délai émis par la personne chargée du dossier égalité dans le Conseil exécutif, entre l'AD en automne 2023 ou l'AD en printemps 2024.</p>			
Promotion de la CodEg	<p>But/objectif : Afin de toucher le plus grand nombre d'étudiant·e·x·s et de donner au travail de la CodEg la place la plus efficace et la plus visible possible, il est nécessaire que la commission soit composée d'une coprésidence et de personnes actives issues des différentes sections et des membres associés.</p> <p>Moyen : Avec l'aide du comité, des efforts sont faits pour promouvoir la CodEg dans les différentes universités (en particulier dans les sections romandes et italoophone, actuellement sous-représentées). Des mails de promotions de la commission seront transmis auprès des sections.</p> <p>Critères de mesurabilité : Les trois régions linguistiques sont représentées au sein de la commission. Les réunions mensuelles officielles sont planifiées au début de chaque semestre.</p>	Jusqu'à l'AD d'automne 2024	Présidence de la CodEg	
Collaboration avec la CoSo	<p>But/objectif : Afin de renforcer la communication et les synergies entre les différentes commissions, la CoSo et la CodEg souhaitent faire une collaboration concernant la thématique du travail et des études.</p> <p>Moyen : La CodEg pense contribuer sous forme de prise de position sur les sujets qui ont trait à l'égalité, sur l'aspect intersectionnel, en proposant des idées de mentoring et en</p>	Jusqu'à l'AD d'automne 2024	Présidence de la CodEg	

4.2 – Commissions et comité exécutif – buts annuels 2024

AD 181 VSS-UNES-USU

	<p>récoltant des données d'études sur le Gender Gap à l'embauche (notamment pour les étudiant·e·x·s).</p> <p>Critères de mesurabilité : Un·e ou plusieurs membres de la CodEg ont participé à une ou plusieurs réunions de la CoSo. Les critères de mesurabilité des objectifs annuels de la CoSo concernant le travail et les études sont atteints.</p>			
--	---	--	--	--